

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a agi suivant la recommandation que lui avait faite le Parlement le printemps dernier et cette recommandation portait sur le domaine des aliments par opposition aux autres.

* * *

LES GRAINS

L'ORGE FOURRAGÈRE—LES RÉPERCUSSIONS DE LA HAUSSE DES PRIX—L'OPPORTUNITÉ D'ENTRETIENS AVEC LA MANITOBA FEED GRAIN COMMISSION

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Suite à l'annonce de la politique de grains fourragers qu'a faite le ministre et à la réaction de la Manitoba Feed Grain Commission qui a augmenté le prix de l'orge pour les exploitants de parcs d'engraissement de sorte que beaucoup d'entre eux envisagent de réduire leurs opérations ou de déménager leurs parcs de l'autre côté de la frontière, envisagerait-il de consulter le ministre de l'Agriculture du Manitoba et la Manitoba Feed Grain Commission pour résoudre ce grave problème?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je n'ai aucunement l'intention à l'heure actuelle de rencontrer le ministre de l'Agriculture du Manitoba. A mon avis, les éleveurs des provinces des Prairies devraient se rendre compte que les profits qu'ils peuvent obtenir de l'élevage demeureront quand même suffisants même s'il y a augmentation des prix des provendes et je vais certainement les encourager à continuer et à augmenter leurs activités d'élevage.

M. l'Orateur: Si vous le permettez, la présidence accordera la parole au député de St. Paul's et ensuite au député de Hamilton-Ouest qui veut poser une brève question supplémentaire; je propose aux députés que nous levions ensuite la séance pour revenir après la pause habituelle de deux heures, c'est-à-dire à 8 h 15. Évidemment, je laisse aux députés le soin de décider de ce qu'ils veulent faire.

* * *

LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

LA PRÉSENTATION DE LA MESURE MODIFICATIVE PORTANT SUR LA PUBLICITÉ FRAUDULEUSE

M. Ron Atkey (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Le ministre pourrait-il nous faire savoir

[M. Nystrom.]

quand il a l'intention de déposer les modifications à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions ou une mesure connexe visant la publicité frauduleuse, question qui a été abordée plus tôt cet après-midi dans la déclaration du premier ministre?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Très bientôt, je l'espère, monsieur l'Orateur.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE CAS DE FRANK EVANS—LA CONDAMNATION—LES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à celle de mon collègue de Hamilton-Wentworth au sujet de Frank Evans. Étant donné que le ministre et son ministère ont fait savoir que cette question n'était pas de leur compétence, parce que la personne condamnée ne s'est jamais rendue à Joyceville et qu'elle était encore sous la garde des autorités provinciales, le ministre pourrait-il aborder cette question avec son homologue provincial de façon à connaître tous les détails de l'affaire et à présenter ensuite un rapport à la Chambre?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Oui, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Maintenant que les députés ont eu le temps de digérer ma suggestion d'il y a un instant, sont-ils d'accord pour que nous revenions à 8 h 15?

Des voix: D'accord.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur: Avant de quitter le fauteuil et si les députés me le permettent, j'aimerais les informer des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: le député de Vancouver-Sud (M. Fraser)—Les ressources énergétiques; le député de Peel-Sud (M. Blenkarn)—Les affaires urbaines; le député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Reynolds)—La consommation.

[Français]

Comme il est passé 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil. La Chambre reprendra ses travaux à 8 h 15 ce soir.

(La séance est suspendue à 6 h 15.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 h 15.